

2.00 crédits	50.0 h	Q1 ou Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Donnay Isabelle ; Moens André ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Connaissance conseillée des notions de base de biologie végétale appliquée et du comportement des animaux domestiques pour ce stage en exploitation d'élevage
Thèmes abordés	L'étudiant est invité à trouver et proposer à un titulaire de l'activité deux endroits où il lui est possible d'effectuer un séjour de 4 ou 8 jours (30 à 60 heures de travail présentiel) soit un total de 12 jours. Un des deux endroits relève obligatoirement du domaine des animaux de production pour le stage de 8 jours (exploitation d'élevage) et l'autre de celui des animaux de compagnie pour le stage de 4 jours (éleveur, pension, refuge,'). Une convention sera signée entre le responsable de l'exploitation (le maître de stage) l'UCL (représentée par un des titulaires de l'activité) et le stagiaire. Pour chaque séjour, l'étudiant devra remettre un rapport écrit décrivant les activités effectuées (une page) et développer en deux pages maximum une synthèse scientifique sur un des aspects liés à son stage. Les deux stages seront effectués durant les week-ends et/ou les périodes de congé.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Cette activité vise à familiariser les étudiants avec les aspects non cliniques de diverses activités professionnelles centrées sur la détention d'animaux domestiques en général mais avant tout celle des animaux de production (bovins, petits ruminants, porcs et volaille) et des carnivores (chiens et chats). Ces aspects non cliniques concernent surtout la manipulation des animaux, les règles de sécurité et d'hygiène, l'organisation générale d'une exploitation et les contraintes liées aux caractéristiques physiologiques des animaux (reproduction, alimentation, traite,').</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La note est basée sur le rapport scientifique ainsi que l'évaluation du stagiaire par le maître de stage. Les critères pour l'évaluation des rapports sont repris sur Moodle
Méthodes d'enseignement	Un guide du stagiaire reprenant toutes les informations utiles pour le choix du stage, les documents à remplir et la rédaction des rapports de stage est disponible sur Moodle.
Contenu	<p>Deux stages que l'étudiant doit effectuer <u>dans une structure professionnelle agréée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • un stage dans un élevage d'animaux de production • un stage dans un élevage d'animaux de compagnie (y compris NAC, hors chevaux) ou en refuge/pension pour animaux de compagnie, ou dans un centre de revalidation pour la petite faune sauvage (CREAVES) <p>Pour chaque stage: rédaction d'un rapport de stage comprenant une synthèse scientifique sur un sujet au choix en lien avec les activités du stage</p>
Ressources en ligne	Toutes les informations (guide du stagiaire) ainsi que les formulaires et les modèles de convention sont disponibles sur Moodle (inscription libre)
Autres infos	Activité obligatoire qui doit être réalisée pendant les vacances ou les week end (pour le stage "animaux de compagnie" uniquement) entre l'admission en BAC2 et la fin du BAC3 en médecine vétérinaire
Faculté ou entité en charge:	VETE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en médecine vétérinaire	VETE1BA	2		